



École Saint-Pierre

Procès-verbal

De la rencontre du conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre
Mercredi 17 septembre 2025 à 19 h 15

Membre	Fonction	Présences	Absences
Karine Blanchard-Gagné	Membre parent (an 2 de 2)		X
Cynthia Desjardins	Membre parent (an 1 de 2) et présidente	X	
Ariane Pepin	Membre parent (an 2 de 2)	X	
Olivier Provost-Marchand	Membre parent (an 2 de 2) et vice-président	X	
M. Frédéric Brazeau	Membre parent (an 1 de 2)	X	
1-Jean-Philippe Albert	Parent substitut	X	
2- Ghizlane Monadel	Parent substitut		X
M. Cédric Bourgeois	Représentante de la communauté	X	
Valérie Alves	Représentante des enseignants		X
Kathy Turcotte	Représentante des enseignants		X
Rafaëlle Tourangeau-Laberge	Représentante des enseignants	X	
Joanie Ratelle	Substitut des enseignants	X	
Julie Therrien	Représentante service de garde	X	
Caroline Bélair	Représentante du soutien	X	
Stéphanie Labelle	Substitut pour le soutien	X	
Karine Bossé	Direction	X	
Audrey Moreau	Direction adjointe et secrétaire	X	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute après l'assemblée générale de parents à 19 h 35.
Le quorum est respecté.

2. Parole au public

--

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de septembre 2025.

La direction Mme Karine Bossé fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Cynthia Desjardins d'ADOPTER la proposition d'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
CÉ-STP-2526/001

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du juin 2025

La direction présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Julie Thérien d'ADOPTER le procès-verbal de la séance du juin 2025, tel que rédigé.



École Saint-Pierre

Adopté
CÉ-STP- 2526/002

5. Nomination d'un secrétaire de rencontre du conseil d'établissement

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, demande aux membres lequel souhaite prendre les notes lors des rencontres pour la rédaction des procès-verbaux.

Il est proposé par Mme Ariane Pepin d'approuver la nomination d'Audrey Moreau, directrice adjointe, comme secrétaire et Mme Karine Bossé, direction, comme secrétaire substitut des rencontres du conseil d'établissement.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/003

6. Élection du président (art.56) et du vice-président (art.60)

Mme Julie Thérien propose Mme Cynthia Desjardins comme candidate à la présidence;
Mme Rafaëlle Tourangeau-Laberge propose Mme Ariane Pepin comme candidat à la vice-présidence;
Mme Ariane Pépin propose M. Olivier Provost-Marchand comme candidat à la vice-présidence;

Mme Cynthia Desjardins est nommée présidente et M Olivier Provost-Marchand est nommé vice-président.

7. Adoptions

7.1 Calendrier des rencontres du CÉ

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, présente le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Mme Stéphanie Labelle d'ADOPTER le calendrier des rencontres du CÉ.

Adopté
CÉ-STP- 2526/004

7.2 Budget du CÉ

La direction de l'école, Mme Karine Bossé, présente le budget 2025-2026 du conseil d'établissement, 775\$.

Il est proposé par M. Brazeau d'ADOPTER le budget du conseil d'établissement en ayant les dépenses prévisionnelles suivantes : contribution pour le gala de l'action bénévole, souper de fin d'année des membres du CÉ, reconnaissances des membres du personnel.

Adopté
CÉ-STP- 2526/005

8. Approbations

8.1 Règles de régie interne du CÉ (art 70)

La présidente, Mme présente les règles de régie interne du CÉ pour l'année scolaire 2025-2026.

Mme Cynthia Desjardins propose d'enlever la partie de séances en mode comodal. Une précision est apportée dans la section commentaire du tableau.

Il est proposé par M. Albert d'APPROUVER les règles de régie interne du CÉ tel que rédigé.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/006



École Saint-Pierre

8.2 Programme d'activités au SDG

La directrice adjointe, Mme Audrey Moreau, présente le programme d'activités au service de garde pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par Mme Joanie Ratelle d'APPROUVER le programme d'activités au SDG.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/007

8.3 Sorties à distance de marche

La directrice, Mme Karine Bossé, présente la demande du personnel d'approuver les sorties à distance de marche à condition d'avoir avisé les parents des élèves à chacune de ces sorties.

Il est proposé par Mme Julie Thérien d'APPROUVER les sorties à distance de marche.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/008

8.4 Sorties et activités éducatives

La directrice, Mme Karine Bossé, explique les mesures ainsi que les campagnes de financement des dernières années ont été faites, entre autres, afin de payer les activités et sorties éducatives aux élèves.

Il est proposé par Mme Rafaëlle d'APPROUVER un montant maximum de 30\$ chargé aux parents et un montant équivalent à 30\$ par élève pour les sorties et activités éducatives pour l'année 2025-2026 par les fonds spéciaux avec révision lors du conseil d'établissement de janvier.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/009

La directrice, Mme Karine Bossé, présente la planification de sorties et d'activités.

Il est proposé par Mme Ariane Pepin d'APPROUVER la planification d'activités présentée.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/10

8.5 ACC-24 : Contrat de fourniture de biens ou de services

ATTENDU que l'établissement désire offrir à ses élèves des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives tel que prévu à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour la fourniture de biens ou de services décrits à l'article 90 (école) de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant les contrats de fourniture de biens ou de services conclus par le conseil d'établissement (ACC-24) ainsi que le modèle de contrat fourni par le centre de services scolaire des Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Rafaëlle Tourangeau-Laberge et résolu :



École Saint-Pierre

D'AUTORISER la direction de l'école Saint-Pierre à signer des contrats relatifs aux fournitures de biens et de services selon les balises dans l'écrit de gestion (ACC-24) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/011

8.6 ACC-25 : Contrat de location des locaux de l'établissement

ATTENDU que l'établissement désire permettre la location des locaux de l'établissement lorsqu'ils sont inutilisés ;

ATTENDU que le pouvoir donné au conseil d'établissement de conclure des ententes de location de locaux d'une durée de moins d'un an décrit à l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU la quantité et la variété des demandes de location reçues par l'école ;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant la location des locaux des établissements (ACC-25) ainsi que le modèle de contrat fourni par le Centre de services scolaire des Mille-Îles ;

Il est proposé par Mme Joanie Ratelle et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école Saint-Pierre à signer au cours de l'année scolaire 2025-2026 des contrats de location de salle selon les balises et les tarifs établis dans l'écrit de gestion (ACC-25) :

DE DEMANDER à la direction de l'école d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/012

8.7 Demande de location pour le personnel

La directrice, Mme Karine Bossé, demande les critères d'autorisation pour la location aux membres du personnel de l'école.

Il est proposé que Mme Caroline Bélair que les balises de location de salle pour le personnel soient :

- D'autoriser la location de salle pour des activités physiques pour tous les employés et leur famille immédiate (habitant sous le même toit);
- D'autoriser la location de salle pour les membres du personnel et leur famille immédiate au coût réel (surveillant et ménage);
- Le contrat sera pour la durée de l'année scolaire à moins d'une révocation à la suite d'un non-respect des règles;
- Si une personne est présente et ne fait pas partie d'un membre de la famille immédiate de notre personnel, le frais réels seront chargés.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/013



École Saint-Pierre

8.8 Nomination d'un membre de la communauté

La directrice, Mme Karine Bossé, informe les membres que M. Cédric Bourgeois, du Centre Omega, s'est porté volontaire pour être membre de la communauté au conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Julie Thérien la nomination de M. Cédric Bourgeois à titre de membre de la communauté pour le conseil d'établissement 2025-2026.

Approuvé
CÉ-STP- 2526/014

9. Informations

9.1 Formation obligatoire des membres du CÉ

La direction, Mme Karine Bossé, informe sur la formation obligatoire pour les membres du CÉ. Cette dernière acheminera par courriel les informations sur les capsules et la documentation. Elle informe les membres que le visionnement devrait être fait pour le CÉ de décembre et qu'une note sera mise au procès-verbal.

9.2 Dénonciation d'intérêts et renseignements personnels

La direction, Mme Karine Bossé, remet les formulaires de dénonciation d'intérêts à tous les membres ainsi que les formulaires de renseignements personnels pour la présidente, le vice-président, le représentant et substitut au comité de parents. Les membres remplissent les formulaires séance tenante.

9.3 Plan de travail 2025-2026

La directrice, Mme Karine Bossé, présente le plan de travail pour l'année scolaire 2025-2026.

10. Paroles à :

10.1 Au personnel de l'école

Mme Rafaëlle Tourangeau-Laberge mentionne que la rentrée a bien été. Que le personnel a eu une belle formation cirque de la part des enseignants d'éducation physique.

Mme Joanie Ratelle ajoute que c'était aussi une belle rentrée au préscolaire. L'adaptation est là pour les petits, mais tout se passe bien. La routine s'installe doucement.

Mme Julie Thérien mentionne qu'il y a un vent de fraîcheur dans l'école avec les nouveaux membres de l'équipe.

Mme Caroline Bélair mentionne que tout le monde est accueillant et aidant dans l'équipe du personnel.

Mme Stéphanie Labelle mentionne qu'au service de garde la rentrée s'est bien passée avec l'encadrement de la nouvelle technicienne en poste.

10.2 Aux directions

La direction Mme Karine Bossé mentionne que les postes étaient presque tous comblés à la rentrée. Elle mentionne que l'école est en santé au niveau financier. Que les dépenses sont structurées, mais nous avons des sommes à dépenser pour notre école. Elle mentionne être préoccupée par le déficit du service de garde. Elle mentionne qu'elle se questionne sur la demi-journée pédagogique comme première journée d'école. Elle soulève le questionnement, car une telle journée demande beaucoup d'organisation au niveau administratif et au service de garde. Elle questionne les parents du CÉ à ce sujet.

La direction, Mme Karine Bossé, informe les membres que les travaux de construction de la nouvelle bâtisse avancent bien. L'ouverture est prévue en aout 2026. Un comité est mis sur place pour favoriser la transition et le déménagement.



École Saint-Pierre

La direction adjointe, Mme Audrey Moreau, mentionne qu'un bel esprit de collaboration se fait sentir à la direction.

11. Correspondances

12. Période de questions

13. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 29 octobre à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

La présidente, Mme Cynthia Desjardins, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Julie Thérien DE LEVER la séance à 21 h 15.

Adopté
CÉ-STP- 2526/015

La présidente
Cynthia Desjardins

La directrice
Karine Bossé

La secrétaire
Audrey Moreau